

loi, je crois, et un comité spécial de la Chambre a déposé un rapport relatif à ce Livre blanc le 21 mars dernier.

J'ai constaté que l'honorable député d'York-Humber a été membre des deux comités. Connaissant son franc-parler, je présume qu'il a dû faire valoir, à l'occasion, de bonnes raisons pour donner au ministre plus d'autorité sur la Société Radio-Canada.

Dans la conjoncture actuelle, je crois comprendre pourquoi l'honorable député n'a pu obtenir les documents qu'il désire, s'ils existent à Radio-Canada.

Toutefois, à la suite des études sérieuses que j'ai mentionnées précédemment, je ne doute pas que le gouvernement actuel fasse en sorte que l'intérêt public et celui de nos concitoyens soient toujours protégés et profite—je parle ici du gouvernement—de toutes les occasions pour amender ou améliorer la loi en ce sens afin justement que l'intérêt public soit toujours protégé. (*Applaudissements*)

• (6.20 p.m.)

[Traduction]

M. Cowan: Monsieur l'Orateur, d'après l'honorable préopinant, un chèque n'est-il pas un document?

[Français]

M. LeBlanc: Monsieur l'Orateur, j'estime que les chèques... j'ai toujours considéré les chèques comme des documents.

[Traduction]

M. Andrew Chatwood (Grand Falls-White Bay-Labrador): Monsieur l'Orateur, la motion du député d'York-Humber (M. Cowan) en vue de la production de la correspondance, des télégrammes ou autres documents échangés relatifs aux versements par la Société Radio-Canada aux professeurs John T. Saywell et John C. Ricker est fort intéressante, parce qu'elle concerne les droits d'un si grand nombre de gens: ceux d'un simple député, du Parlement dans son ensemble, du secrétaire d'État (M¹¹^e LaMarsh), de Radio-Canada, des professeurs Saywell et Ricker et les droits d'autres personnes qui travaillent pour la Société et qui de temps à autre passent à la télévision ou à la radio. Notre débat a pour objet de décider s'il est juste et raisonnable de produire ces documents à l'heure actuelle. Je suppose que le député d'York-Humber

[M. LeBlanc.]

cherche à savoir les cachets versés aux professeurs Saywell et Ricker, mettant de la sorte cette donnée à la disposition du grand public. Le député d'York-Humber a cité, en expliquant sa motion, des extraits du livre *Nation and Province* qu'on a fait circuler, je crois, pendant un certain temps dans les écoles de l'Ontario et qui renferment, dit-il, des attaques virulentes contre les écrits. Au cours de mon exposé, j'aimerais citer d'autres ouvrages des professeurs Saywell et Ricker; ils en ont notamment écrit deux en collaboration avec des tiers. J'espère ainsi vous donner une idée de leur caractère, ce qui nous permettrait de voir s'il convient de divulguer les sommes que Radio-Canada leur a versées. Le premier ouvrage: *Canada, A Modern Study*, est de Ramsay Cook; John T. Saywell et John C. Ricker y ont collaboré. Il s'agit, au fond, d'une histoire du Canada. Je vais vous en citer un bref extrait:

La défense fructueuse de l'Amérique du Nord britannique, lors de la guerre de 1812, a ouvert, aux colonies britanniques en Amérique du Nord, des perspectives prometteuses. En outre, la guerre a, elle aussi, confirmé l'orientation future de l'expansion économique et commerciale de la région. Le traité de Versailles, signé en 1783, avait retiré au Canada les riches terres de la vallée de l'Ohio. Pendant plus de dix ans, on avait conservé des comptoirs où s'effectuait le commerce des fourrures au sud des Grands lacs, mais les marchands de Montréal commençaient à jeter un œil plus attentif sur les terres situées au nord des lacs. Puis, le traité de Jay, en 1794, et surtout les hostilités de 1812-1814 ont indiqué clairement que les États-Unis ne permettraient pas aux commerçants britanniques et canadiens de commercer au sud des lacs. Les commerçants canadiens, la plupart établis à Montréal, devaient maintenant songer à l'Ouest et au Nord.

À la page 41, à propos du cabinet libéral formé par Laurier en 1896, l'auteur ajoute:

Macdonald avait jeté les assises de la nation canadienne. Laurier savait que, pour terminer l'œuvre entreprise, il devrait résoudre les conflits entre les diverses races et les diverses factions, qui avaient jusque là divisé et affaibli le pays. Son principal objectif avait toujours été de fusionner en une nationalité unique les Canadiens d'expression française et d'expression anglaise, grâce à une politique ni trop anglaise ni trop française, ni trop catholique ni trop protestante, mais assez large pour être acceptée par tous les groupes. Comme il disait à un ami:

«Mon objectif est de consolider la Confédération et d'amener graduellement les membres des deux groupes, depuis longtemps étrangers l'un à l'autre, à former une seule nation. Voilà le problème primordial. Tout le reste y est subordonné.»

Je ne comprends pas toujours très bien la façon dont Radio-Canada semble dépenser son argent. Il serait utile, je crois, de traiter